

1. Record Nr.	UNINA9910967208803321
Titolo	Rationalite penale et democratie / / sous la direction de Josiane Boulad-Ayoub, Mark Antaki et Pierre Robert ; avec une introduction de Mark Antaki ; et des textes de Jerome Ferrand ... [et al.]
Pubbl/distr/stampa	Quebec [Que.], : Presses de l'Universite Laval, 2013
ISBN	9782763796543 2763796540
Edizione	[1st ed.]
Descrizione fisica	1 online resource (235 p.)
Collana	Collection Mercure du Nord
Altri autori (Persone)	RobertPierre <1951-> Boulad AyoubJosiane <1941-> AntakiMark
Disciplina	345
Soggetti	Droit penal Democratie Criminal law Democracy
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	"... actes du colloque international qu'organisait en avril dernier la Chaire Unesco d'études des fondements philosophiques de la justice et de la societe democratique."--P. 7. Comprend des ref. bibliogr.
Nota di bibliografia	
Nota di contenuto	Front Matter -- Avant-Propos -- Rationalité Pénale et Démocratie -- La Peine Répressive Ou Réhabilitatrice? -- Une Politique Criminelle En Quête De Rationalité: Le Cas Français -- La Question Des Peines Minimales: Entre Politique et Droit -- Montesquieu, L'Esprit Des Lois et la Sévérité Des Peines: Principes De Politique Criminelle Pour Une Société Démocratique -- Voltaire, Juriste Réformateur? -- Le Conflit Des Rationalités Au Siècle Des Lumières. -- Le Droit Contaminé Par Le Discours De Guerre -- L'Option Sécuritaire: Une Carte Politique Canadienne -- Table Des Matières -- Titres parus (suite)
Sommario/riassunto	Les textes réunis ici, sous la direction de Josiane Boulad-Ayoub, Mark Antaki et Pierre Robert, constituent les Actes du colloque international qu'organisait en avril dernier la Chaire Unesco d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique. D'éminents juristes, praticiens et théoriciens du droit, canadiens et européens,

étaient invités à examiner l'évolution des politiques pénales dans nos démocraties, et à faire le point sur quelques-uns des problèmes, en amont ou en aval, entraînés par l'alourdissement des peines, les transformations encourues, un peu partout, par le droit pénal et le processus, généralisé à l'échelle des démocraties occidentales, de « tolérance zéro » en matière des « crimes et châtiments ». La dérive punitive qui sévit à l'heure actuelle de part et d'autre de l'Atlantique, menace-t-elle le droit de punir en démocratie, voire la démocratie elle-même ? Surtout depuis le 11 septembre 2001, se développe une société de surveillance, qui s'accompagne d'un glissement du droit pénal allant de la réaction à l'infraction commise à la prévention de l'infraction appréhendée, de la criminalisation d'actes autrefois neutres et de l'augmentation de la population carcérale. La durée et la proportion excessives des détentions préventives, la notion de dangerosité entraînant des peines indéfinies, les détentions sans mandat de plus en plus longues en vertu de mesures antiterroristes sont des exemples qui soulèvent d'épineuses questions de protection des droits de la personne.
